

# Quand les mosquées françaises s'équipent illégalement de brouilleurs

Les fabricants de brouilleurs de téléphones portables ont trouvé une clientèle fidèle, inattendue pour leur rentable commerce : les mosquées.

Sous le prétexte d'empêcher les sonneries inopinées des portables de leurs fidèles dans les salles de prière, les mosquées en France ont commencé à commander et à installer des brouilleurs de téléphones portables. C'est l'objectif affiché. Mais on connaît cette capacité de dissimulation qu'est la taqiyya. Cet objectif en occulte un autre, bien plus important.



Un brouilleur

Pour les imams des mosquées, ce qui se passe intra-muros ne concerne que les fidèles, les pieux musulmans. Afin donc d'empêcher l'enregistrement des prêches sur les portables et peut-être même leur diffusion hors les murs, les imams ont décidé de s'affranchir de l'interdiction d'équiper leur mosquée en brouilleurs. Les brouilleurs sont en effet réservés aux salles de spectacle, aux lieux de défense ou de sécurité publique.

Par ce nouvel équipement, l'intention des imams est de retrouver une totale liberté de parole en dressant un « contre-feu » sur les [opérations de filtration](#) des prêches par la DCRI, prêches qui, sur le sol de France, se déroulent toujours dans une langue étrangère : l'arabe pour les mosquées arabes, le turc pour les mosquées tenues par les Turcs, l'ourdou pour les Afghans, le persan pour les Iraniens etc ... Ces prêches dans des langues allogènes compliquent la surveillance des discours religieux, surtout quand ils sont enflammés et menacent la sécurité de l'État.

Quand on sait que les mosquées sont les fiefs de l'endoctrinement et de la radicalisation des musulmans, des couveuses pour les terroristes, bien avant les prisons et internet, on mesure les difficultés qu'éprouvent les services de la sécurité intérieure à traquer les futurs jihadistes.

L'État doit être intransigeant : il doit d'abord supprimer tout brouilleur dans tout lieu de culte, ensuite exiger de toutes les mosquées que les prières s'effectuent en langue française, que tous les prêches soient faits en français, que toutes les lectures du Coran se fassent en français. Allah maîtrise toutes les langues de notre planète. Les prières à Allah en français parviendront à Allah aussi bien que les prières en arabe ou en turc.

Rester sur cette ligne trop laxiste de tolérance des langues étrangères, c'est reconnaître l'impossibilité ou l'échec de toutes les volontés d'intégration et accepter le communautarisme. Un étranger qui veut résider en Suède doit apprendre, lire et parler le suédois, un étranger qui veut résider en Allemagne doit apprendre, lire et parler allemand, un étranger qui veut résider en France doit apprendre, lire et parler le français. Cet apprentissage doit être obligatoire et les états doivent se donner les moyens pour parvenir à cette intégration par la langue nationale. Reste que l'immigré doit vouloir s'intégrer et faire des efforts pour cela. A défaut il vaut mieux rentrer au pays.

**Bernard Dick**

**Islamic Terrorists**  
Have Carried Out More Than  
**22513**  
**Deadly Terror Attacks**  
Since 9/11  
TheReligionofPeace.com

Au 15/03/2014